

DALLOZ AVOCATS

Guide d'utilisation



Lefebvre Dalloz

Sommaire

Partie I

Vos premiers pas

- [Se connecter à Dalloz Avocats.fr](#) 4
- [Créer un compte personnel](#) 5
- [Se connecter avec son compte personnel](#) 8
- [Recevoir la newsletter Dalloz Actualité](#) 9

Partie II

Naviguez dans vos fonds

- [La page d'accueil](#) 11
- [L'actualité](#) 13
- [Accéder aux ressources](#) 15
- [Effectuer des recherches](#) 22
- [Exploiter la liste de résultats](#) 25
- [Créer des alertes sur vos recherches](#) 27
- [Exploiter les fonctionnalités](#) 29

Partie III

Vous accompagner au quotidien

- [La Jurisprudence chiffrée](#) 31
- [L'appel expert](#) 33
- [L'offre Dalloz Avocats](#) 35
- [Contactez-nous](#) 36

Partie I

Vos premiers pas dans Dalloz Avocats.fr



Se connecter à Dalloz Avocats.fr

Les étapes de la connexion

L'accès à **Dalloz Avocats.fr** s'effectue depuis <https://www.dalloz.fr/avocats>

Cliquer sur

 Connexion

Saisir vos Login et Mot de passe
reçus à la mise en place de
l'abonnement



The screenshot shows the Dalloz login interface. At the top left is the DALLOZ logo in red. To the right is the title 'Connexion & Identification'. Below the title are two input fields: 'Login' containing 'DALma5d6da' and 'Mot de passe' containing six dots. Underneath the password field is a checkbox labeled 'Mémoriser mes codes d'accès'. At the bottom left is a link 'Codes d'accès oubliés ?' and at the bottom right is a button with a green checkmark and the text 'Valider'.



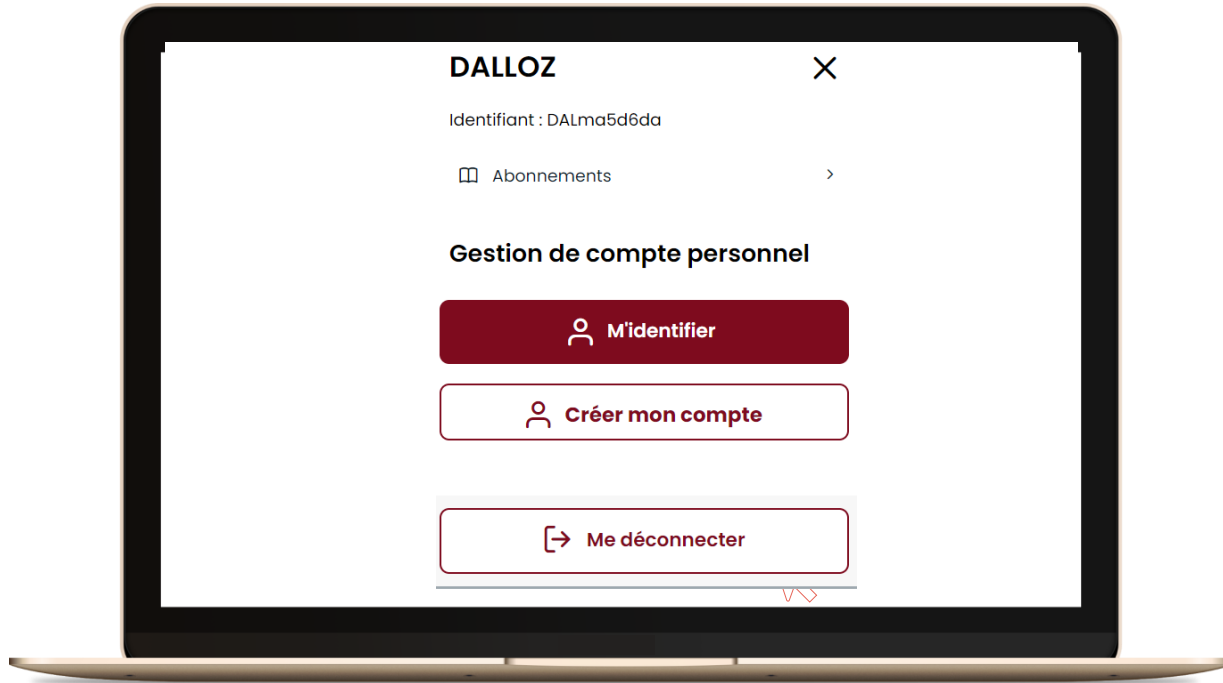
Créer un compte personnel (si votre abonnement le permet)



Pourquoi un compte personnel ?

- **Pour personnaliser vos codes d'accès**
- **Pour créer des dossiers de recherche**
- **Pour recevoir des alertes sur une recherche**

Créer un compte personnel



Renseignez puis **validez** les informations demandées sur la page "Créer mon compte personnel"

Créer mon compte personnel

1. Codes d'accès personnels

Identifiant (votre e-mail) *

2. Identité

Professionnel Particulier

Prénom *

Nom *

Métier *

Civilité *

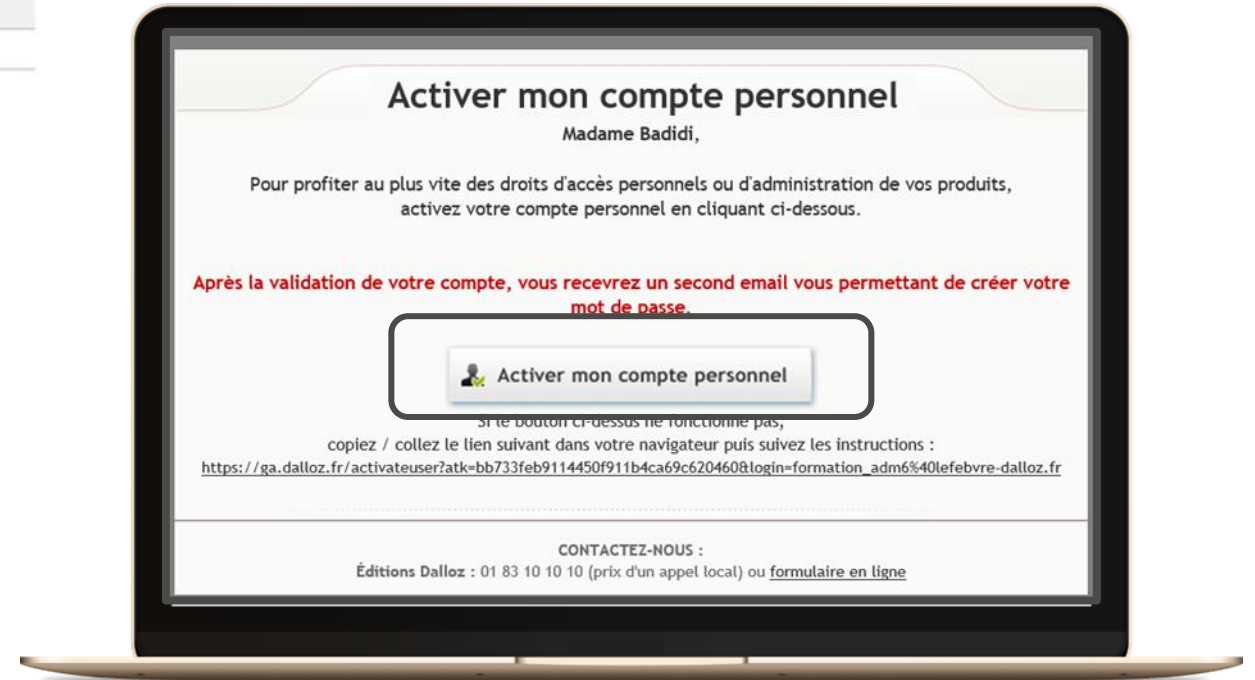
Fonction *

Vous **recevrez un e-mail d'activation de compte.** **cliquez sur le lien, vous finalisez votre procédure de création de compte.**



Créer un compte personnel

Vous recevrez un email d'activation, cliquez sur sur le lien, pour finalisez la procédure de création de compte.



Se connecter avec son compte personnel

- Accéder à son espace personnel

L'accès à Dalloz.fr s'effectue toujours depuis

<https://www.dalloz.fr/dalloz>

Pour vous connecter à votre compte personnel, renseignez :

- Login : **votre adresse mail**
- Mot de passe : **le mot de passe choisi**

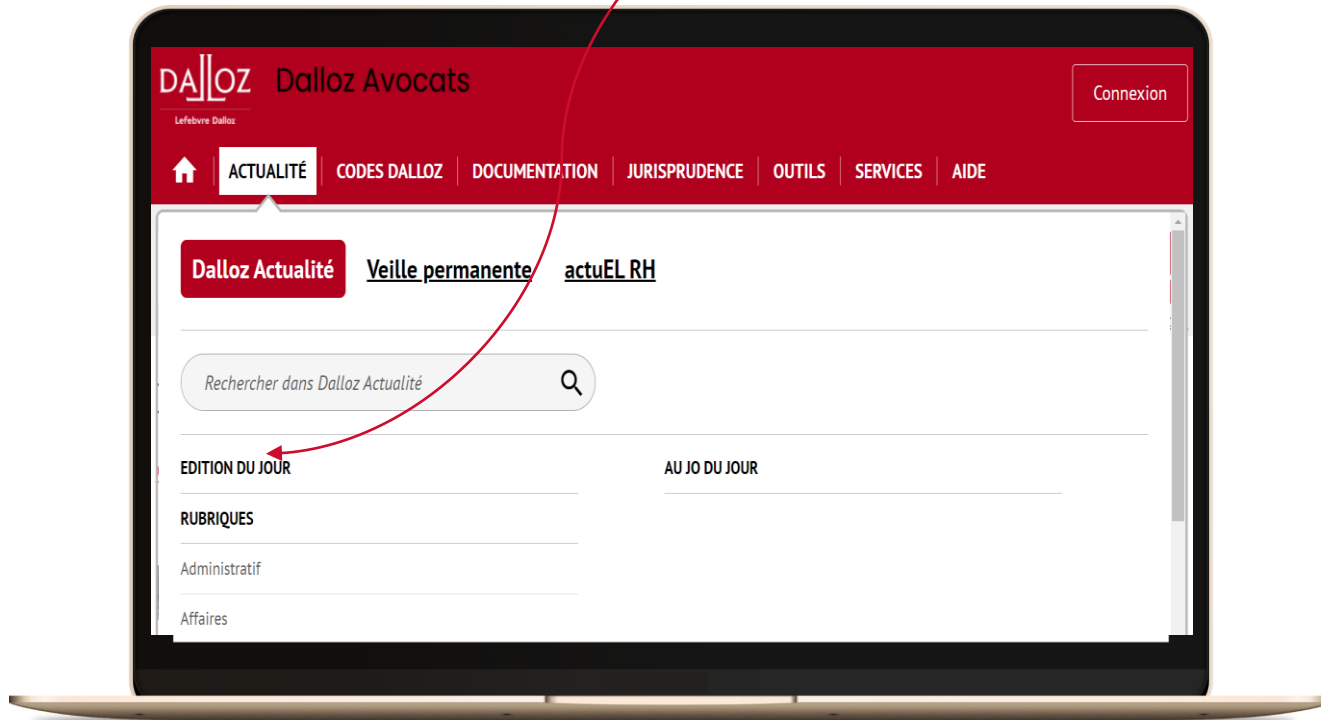


The screenshot shows the login page for Dalloz.fr. At the top left is the DALLOZ logo with 'Lefebvre Dalloz' underneath. At the top right is the text 'Connexion & Identification'. Below this is a form with two input fields: 'Login' containing 's.badidi@lefebvre-dalloz.fr' and 'Mot de passe' containing a series of dots. A red 'Valider' button is positioned below the password field. At the bottom right, there is a red link that says 'Codes d'accès oubliés ?'.

Recevoir la newsletter Dalloz Actualité

- Suivre l'actualité

Dans la barre de menu, dans l'onglet « Actualité », puis « Edition du jour » :



Cliquez sur « Adresse email »
Indiquez votre email puis **OK**



Confirmez l'email reçu



Partie II

Naviguez dans vos fonds



La page d'accueil

• Présentation

The screenshot shows the Dalloz Avocats website homepage. At the top is a dark red navigation bar (1) with the logo and menu items: ACTUALITÉ, CODES DALLOZ, DOCUMENTATION, JURISPRUDENCE, OUTILS, SERVICES, AIDE. Below the navigation bar is a search bar (2) with the placeholder text 'Tapez votre recherche ici' and a search icon. To the right of the search bar is a link for 'Recherche avancée' (3). The main content area is divided into two columns. The left column (4) is titled 'Dalloz Actualité' and features a list of legal news items, including 'La Cour de Strasbourg restreint sa jurisprudence r...' and 'Confirmation du refus de contrat sans loi et détermin...'. The right column (5) is titled 'Documentation' and contains a grid of tiles for various legal resources: Codes Dalloz, Jurisprudence, Revues, Fiches d'orientation, Encyclopédie, Formulaires, Ouvrages, Dictionnaires permanents, Guides EL, and Mémentos. At the bottom of the page (6) is a section titled 'À feuilleter' which includes 'Dalloz Bibliothèque' and 'Dalloz Revues'. A 'Voir l'édition du 5 janvier 2023' button is also visible.

- 1 **Barre de menu**
Tout le contenu de votre abonnement
- 2 **Moteur de recherche simple**
Rechercher un mot, une expression....
- 3 **Moteur de recherche avancée**
Recherche multicritère
- 4 **Actualité**
Toute l'actualité juridique
- 5 **Documentation**
L'ensemble de vos ouvrages, Codes, revues, encyclopédie Dalloz, jurisprudence...
- 6 **A feuilleter**
En option , Dalloz bibliothèque et Dalloz revues (Offre feuilletable)

La page d'accueil

- Présentation (suite)

The screenshot displays the homepage interface for Dalloz Avocats. It is divided into two main sections:

- 7 Pratique[s]**: This section contains a grid of seven grey rectangular buttons with red text. The buttons are arranged as follows:
 - Row 1: Baux commerciaux, Baux d'habitation, Divorce
 - Row 2: Procédure civile, Procédure pénale, Procédures collectives
 - Row 3: Voies d'exécution (with a red plus sign icon)
- 8 Smart Action**: This section contains a grid of five grey rectangular buttons with red text:
 - Row 1: Anticorruption et fraudes internes, Commerce et douane, Concurrence
 - Row 2: Responsabilité sociétale des entreprises (RSE), Rupture du contrat

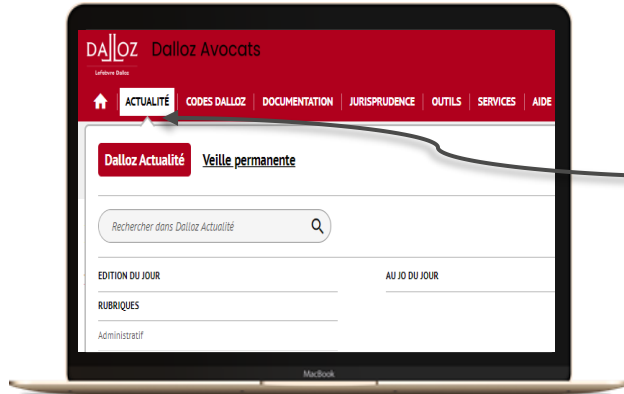
7 Pratique(s)
Accédez directement aux modules Dalloz Pratiques auxquels vous êtes abonnés

8 Smart Action
Module pratique réservé aux abonnés de la matière Droit Penal des entreprises et compliance

L'actualité – Dalloz Actualité et Veille permanente

- Dalloz Actualité

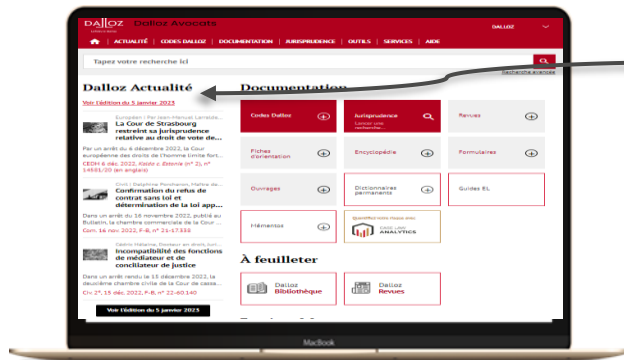
2 modes d'accès à Dalloz Actualité :



Par la Barre de menu

Dans l'onglet « Actualité »,
puis « Edition du jour » :

OU



Par la Page d'accueil

Un accès rapide à
l'essentiel de l'actualité du jour

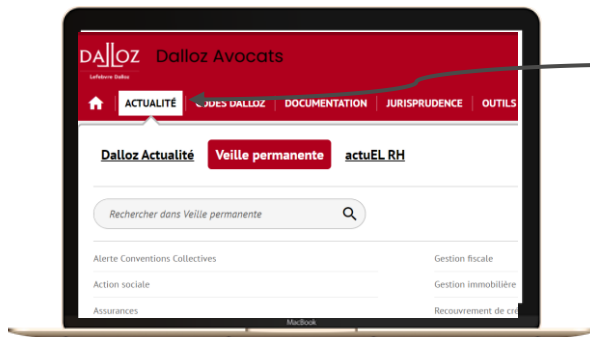


- 1** Consultez les actualités par matière en haut de l'écran par la barre de menu du DALLOZ ACTUALITE

L'actualité – Dalloz Actualité et Veille permanente

- La Veille Permanente

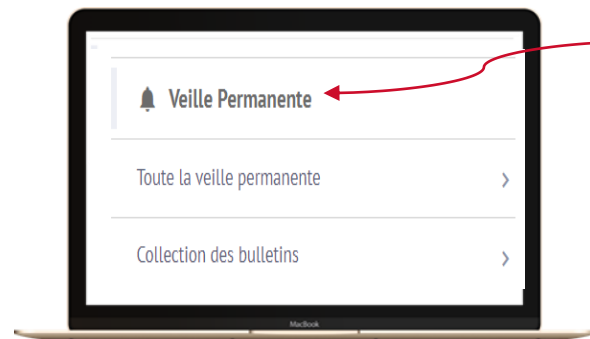
Il s'agit de l'actualité du Dictionnaire permanent, cette actualité est accessible aux abonnés du Dictionnaire permanent.



Par la Barre de menu

Dans l'onglet « Actualité », puis « Veille permanente » :

OU



Par le Sommaire du DP

Dans la colonne de gauche dans le menu « **Veille Permanente** »



- 1 A gauche : l'accès par matière, selon votre abonnement
 - Veille permanente
 - Indices, barèmes et taux

- 2 Au centre : toute la Veille permanente de la matière sélectionnée
 - Avec le **thème** concerné (aux couleurs de votre DP)
 - Puis la **date** de publication, le **titre**, le **résumé**, et la **source**

Accéder aux ressources

- La page d'accueil

Dalloz Actualité

[Voir l'édition du 30 juin 2025](#)

Enquête | Informatique
Désigner pour annuler, circonscrire pour instruire, habilitier pour consulter

Par un arrêt riche d'enseignements, la Cour d...
Crim. 20 mai 2025, F-B, n° 24-85.763

Protection sociale | Sécurité sociale ...
Procédure complémentaire ...

Mise à disposition du dossier en cas de saisine du CRRMP : seule l'inob...
Civ. 2^e, 5 juin 2025, F-D, n° 23-11.391

Affaires | Thibaut Duchesne, Agrégé ...
Faillite personnelle et insuf...

L'existence d'une insuffisance d'actif n'est pas une condition de la faillit...

Documentation

- Codes Dalloz (+)
- Jurisprudence (Lancer une recherche...)
- Revue (+)
- Fiches d'orientation (+)
- Encyclopédie (+)
- Formulaires (+)
- Ouvrages (+)
- Dictionnaires permanents (+)
- Guides EL
- Mémentos (+)

Accédez à l'intégralité de votre documentation :

- Par la barre des menus dans les onglets :

CODES DALLOZ

DOCUMENTATION

JURISPRUDENCE

- Par la page d'accueil dans la partie :
Documentation

Accédez aux ressources

Par la barre de menu

- L'onglet **Codes Dalloz**

Consultez **plus de 70 Codes mis à jour en continu** et accédez aux **commentaires des codes** qui font partie du périmètre de votre abonnement.

The screenshot shows the top navigation bar of the DALLOZ Avocats website. The bar is dark red with the DALLOZ logo and the word 'Avocats.' in white. On the right side of the bar, there is a link for 'L'appel expert' with a headset icon. Below the bar, there is a search bar with the placeholder text 'Rechercher dans Codes Dalloz'. A red arrow points from the search bar to the 'Codes Dalloz' menu item. Below the search bar, there is a grid of 15 code categories, including 'Code de l'action sociale et des familles', 'Code des douanes', 'Code des pensions civiles et militaires de retraite', etc.

- **Sélectionnez votre Code** dans la liste proposée pour ouvrir votre code dans son intégralité.

ou

- **Recherchez votre code** dans la zone de recherche en haut de l'écran

Accédez aux ressources

Par la barre de menu

- **L'onglet Codes Dalloz**

Une fois dans le Code, **naviguez de lien en lien** visualisable via des pictogrammes pour bénéficier de contenus juridiques complets intégrant la doctrine et la jurisprudence.

Art. 1113 (Ord. n° 2016-131 du 10 févr. 2016, art. 2, en vigueur le 1^{er} oct. 2016) Le contrat est formé par la rencontre d'une offre et d'une acceptation par lesquelles les parties manifestent leur volonté de s'engager. Cette volonté peut résulter d'une déclaration ou d'un comportement non équivoque de son auteur. – Dispositions transitoires, V. Ord. n° 2016-131 du 10 févr. 2016, art. 9, ss. art. 1386-1.

Commentaire **Jurisprudence** Versions de l'article

du contrat), V. • Civ. 3^e, 15 avr. 1980, n° 78-15.836P: D. 1981. IR 314, obs. Ghestin • Paris, 8 juill. 1966: Gaz. Pal. 1967. 1. 33. ♦ Comp., pour l'inopposabilité à une commune exerçant son droit de préemption d'une restriction d'usage posée par le vendeur des lors que la déclaration d'intention d'aliéner ne la mentionnait pas ou que l'acte la stipulant n'y était pas joint: • Civ. 3^e, 30 mai 1996, n° 94-14.678 P. ♦ Même sens, pour une condition suspensive non mentionnée. • Civ. 3^e, 27 mai 1998, n° 95-19.179 P. ♦ ... Pour une restriction non mentionnée dans l'offre de contracter, même si elle était connue du contractant. • Civ. 3^e, 1^{er} juill. 1998, n° 96-20.605 P: D. 1999. 170, note Boy ; Dejeu 1998. 1406, obs. Delebecque.

Offre d'emploi et promesse d'embauche: V. note 5 ss. art. 1101.

Le contrat d'architecte ayant notamment pour objet la réalisation par l'architecte de projets de plans et devis de travaux, le seul refus par le maître de l'ouvrage d'un projet qui lui est soumis n'établit pas l'absence de contrat le liant à l'architecte. • Civ. 3^e, 9 févr.



Lien vers la décision intégrale



Lien vers la doctrine



Lien vers un texte complémentaire



Accéder à vos ressources (suite) – Par la barre de menu

L'onglet Documentation

Dans cet onglet, retrouvez **tous les fonds auxquels vous êtes abonnés.**

DALLOZ
Avocats. L'appel expert

Actualité ▾ Codes Dalloz ▾ **Documentation** ▲ Jurisprudence ↗ Outils ▾ Services ▾ Aide ▾

Documentation

Dictionnaires Permanents Encyclopédie Fiches conseils EL Fiches d'orientation Fiches Pratique[s]

Formulaires - Modèles Guides EL Mémentos Lefebvre Ouvrages Revues

Rechercher dans Dictionnaires Permanents

Action Sociale	Droit européen des affaires	IP/IT et Communication
Assurances	Droit des étrangers	Recouvrement de créances et procédures d'exécution
Commande publique	Droit du sport	Santé, bioéthique, biotechnologies
Compliance	Entreprise agricole	Sécurité et conditions de travail
Construction et urbanisme	Environnement et nuisances	Social
Conventions collectives	Épargne et produits financiers	

Consultez la source de votre choix, en fonction de vos usages. **La source active est surlignée en noir.**

- **Recherchez par le titre** dans la zone de recherche.

ou

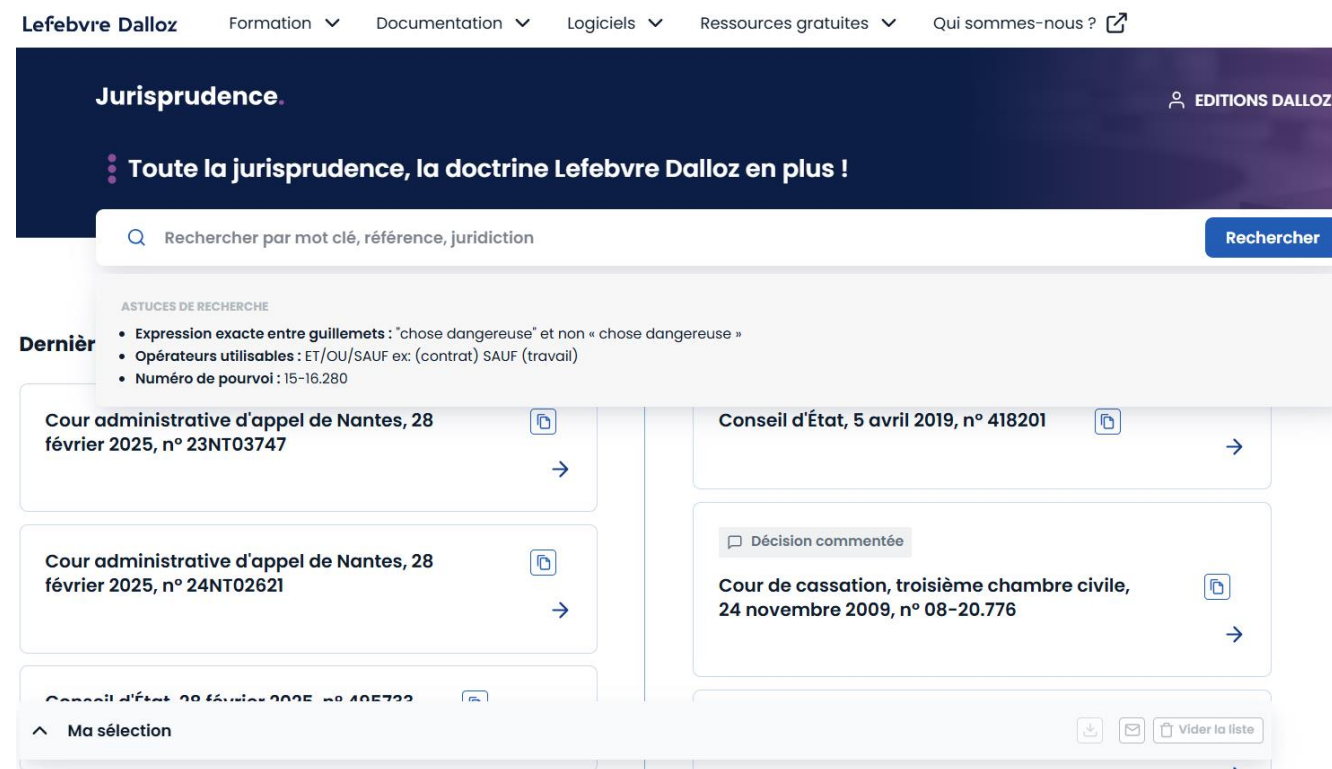
- **Sélectionnez le titre** de la source dans la liste proposée pour l'ouvrir.

Accédez aux ressources

Par la barre de menu

- L'onglet **Jurisprudence** 

Retrouvez plus de **4 millions** de décisions en texte intégral grâce au nouveau module de Jurisprudence. Ce module propose un moteur de recherche rapide issu de **Lefebvre Dalloz**, marque regroupant **les éditions Dalloz, Législatives et Francis Lefebvre**.



The screenshot shows the Lefebvre Dalloz website's navigation menu with options: Formation, Documentation, Logiciels, Ressources gratuites, and Qui sommes-nous?. The main header features the 'Jurisprudence' title and the 'EDITIONS DALLOZ' logo. A search bar is present with the placeholder text 'Rechercher par mot clé, référence, juridiction' and a 'Rechercher' button. Below the search bar, there are search tips under the heading 'ASTUCES DE RECHERCHE':

- Expression exacte entre guillemets : "chose dangereuse" et non « chose dangereuse »
- Opérateurs utilisables : ET/OU/SAUF ex: (contrat) SAUF (travail)
- Numéro de pourvoi : 15-16.280

The 'Dernière' (Latest) section displays a grid of decision cards:

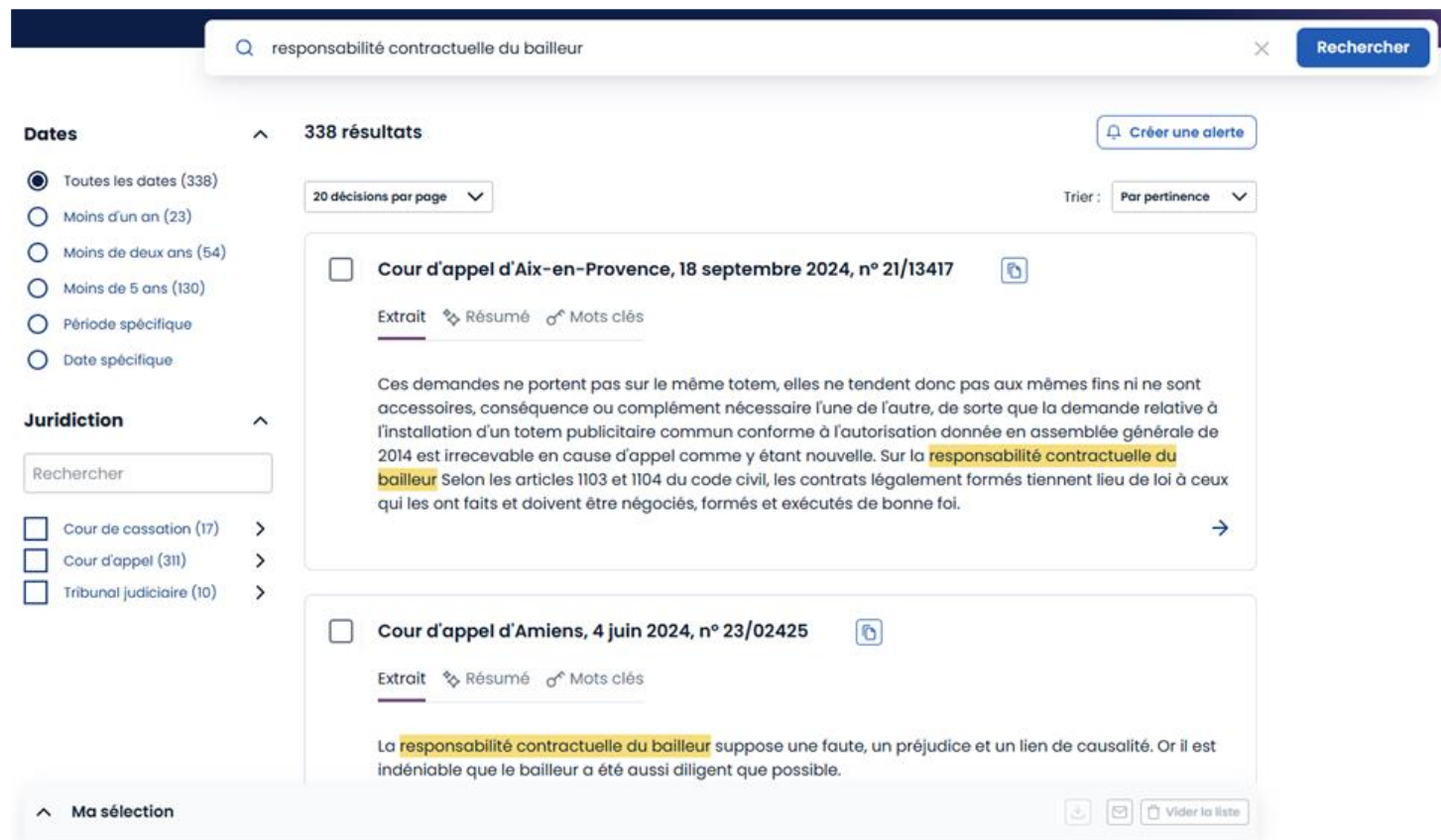
- Cour administrative d'appel de Nantes, 28 février 2025, n° 23NT03747
- Conseil d'État, 5 avril 2019, n° 418201
- Cour administrative d'appel de Nantes, 28 février 2025, n° 24NT02621
- Décision commentée: Cour de cassation, troisième chambre civile, 24 novembre 2009, n° 08-20.776
- Conseil d'État, 28 février 2025, n° 40E722

At the bottom of the list, there is a 'Ma sélection' section with icons for download, email, and 'Vider la liste' (Clear list).

Accédez aux ressources

Par la barre de menu

- L'onglet **Jurisprudence** 



The screenshot displays a search interface for legal resources. At the top, a search bar contains the query "responsabilité contractuelle du bailleur" and a "Rechercher" button. Below the search bar, the interface shows "338 résultats" and a "Créer une alerte" button. On the left, there are filters for "Dates" and "Juridiction". The "Dates" filter includes options like "Toutes les dates (338)", "Moins d'un an (23)", "Moins de deux ans (54)", "Moins de 5 ans (130)", "Période spécifique", and "Date spécifique". The "Juridiction" filter includes a search box and checkboxes for "Cour de cassation (17)", "Cour d'appel (31)", and "Tribunal judiciaire (10)". The main area displays two search results. The first result is "Cour d'appel d'Aix-en-Provence, 18 septembre 2024, n° 21/13417" with a checkbox, a document icon, and tabs for "Extrait", "Résumé", and "Mots clés". The text of the result discusses the consequences of a common advertising sign. The second result is "Cour d'appel d'Amiens, 4 juin 2024, n° 23/02425" with a checkbox, a document icon, and tabs for "Extrait", "Résumé", and "Mots clés". The text of this result discusses the contractual liability of a landlord. At the bottom, there is a "Ma sélection" section with a download icon, an email icon, and a "Vider la liste" button.

Ce nouveau module de Jurisprudence est enrichi par **l'intelligence artificielle**. Grâce à cet outil innovant, trouvez rapidement une jurisprudence, **obtenez son résumé généré par l'IA**, et affinez votre recherche en filtrant par **date** et **juridiction**.

Accédez aux ressources

Par la page d'accueil

- **La Documentation**

La partie Documentation est **organisée par type de contenu**.

Documentation

- Codes Dalloz (+)
- Jurisprudence (🔍) Lancer une recherche...
- Revues (+)
- Fiches d'orientation (+)
- Encyclopédie (+)
- Formulaires (+)
- Ouvrages (+)
- Dictionnaires permanents (+)
- Guides EL
- Mémentos (+)

Pour chaque catégorie de documentation, cliquez sur le signe (+) pour déplier le menu et accéder à la totalité des fonds. Cliquez ensuite sur (X) pour replier. Sélectionnez le fond choisi pour y accéder.

Codes Dalloz (+) Jurisprudence (🔍) Lancer une recherche... Revues (X)

🔍

- > Légicom
- > Légipresse
- > Les cahiers de la justice
- > RDI
- > RDSS
- > Recueil Dalloz
- > Recueil Lebon - Recueil des décisions du Conseil d'État
- > Revue critique de droit international privé

Effectuer des recherches

La recherche simple

Pour effectuer une recherche globale, tapez votre recherche directement dans la barre de recherche depuis votre page d'accueil. La recherche s'effectue sur l'ensemble des fonds auxquels vous êtes abonnés

DALLOZ
Dalloz.fr

L'appel expert EDITIONS D...

Actualité ▾ Codes Dalloz ▾ Documentation ▾ Jurisprudence ↗ Services ▾ Aide ▾

Rechercher Rechercher 🔍

Astuces de recherche

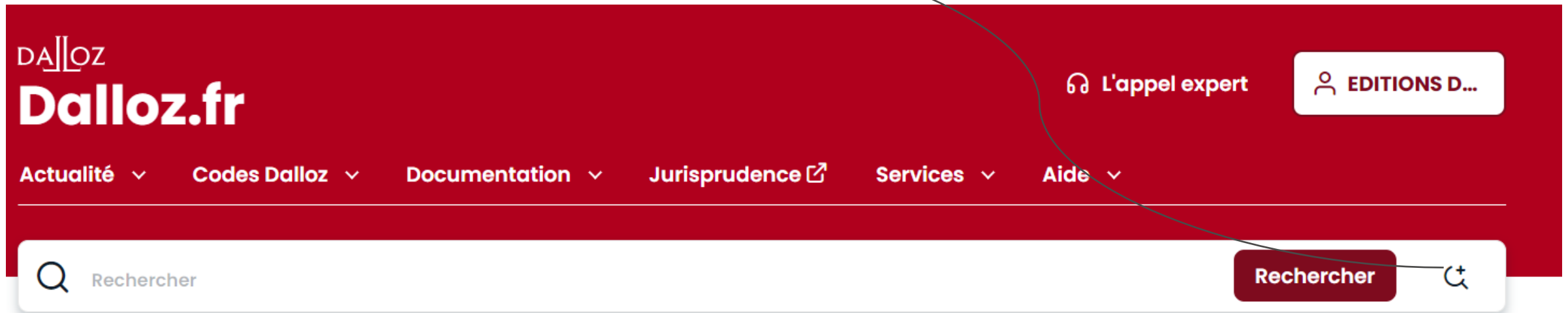
- **Expression exacte entre guillemets** : "chose dangereuse" et non « chose dangereuse »
- **Opérateurs utilisables** : ET / OU / SAUF ; ex : (contrat) SAUF (travail)
- **Texte codifié** : art. R 226-1 code pénal
- **Numéro de pourvoi** : 15-16.280

Utilisez les astuces de recherche proposées par le moteur de recherche simple


Effectuer des recherches



La recherche avancée

Pour effectuer **une recherche plus complexe**, avec plusieurs mots clés et sur une source en particulier, utilisez la recherche avancée en cliquant sur cette icône  ←



DALLOZ
Dalloz.fr

[Actualité](#) ▾ [Codes Dalloz](#) ▾ [Documentation](#) ▾ [Jurisprudence](#)  [Services](#) ▾ [Aide](#) ▾

 Rechercher [Rechercher](#) 

[L'appel expert](#) [EDITIONS D...](#)

Effectuer des recherches

La recherche avancée

- Le moteur de recherche



Recherche avancée

Mots-clés

ET

ET

ET

"prestation compensatoire"

révision

...

...

Critères de recherche avancée

Tous

Codes Dalloz

Textes non codifiés

Jurisprudence

Documentation

Rechercher

Critères de recherche avancée

- Si vous voulez rechercher **une expression exacte** utilisez les guillemets pour figer l'expression.

Exemple : "prestation compensatoire"

- **Sélectionnez une source** pour restreindre votre recherche.

- Cliquez sur le **bouton rechercher** pour accéder aux résultats.

Exploitez la liste de résultats

Votre liste de résultats

🏠 > Liste de résultats

>1000 Résultats filtrés

🔔 Créer une alerte

Résultats sur vos autres plateformes

Jurisprudence →

Filtres : Catégorie 3

- Codes (67) Préciser
- Encyclopédie (104) Préciser
- Fiches d'orientation (6) Préciser
- Formulaires - Modèles (68) Préciser
- Jurisprudence (>1000) Préciser
- Ouvrages (120) Préciser
- Revues (646) Préciser
- Textes non codifiés (155) Préciser

Filtres : Date 3



2 Mon historique de recherche

Tous les résultats Codes Documentation Outils ...

Tout sélectionner Voir votre sélection | Ajouter à ma sélection Tri par : pertinence ▾

1 Section 4 - Révision de la prestation compensatoire

Droit de la famille / Chapitre 136 - Régime de la prestation compensatoire - Jérémie Houssier ;
Maïté Saulier ; Julie Pierrot-Blondeau ; [Ce chapitre a été rédigé dans les précédentes éditions par Hubert
Bosse-Platière, professeur à l'Université de Bourgogne.] - 2023-2024

Résumé : Section 4 - Révision de la prestation compensatoire 136.280. Plan.
Après avoir précisé l'évolution de la matière (§ 1), les règles de révision
du capital (§ 2) et de la rente (§ 3) judiciairement fixées, et des prestations
fixées par conventions homologuées (§ 4) seront précisées, ainsi que les
dispositions

Plan : Livre 1 - Les couples / Titre 13 - Le divorce / Chapitre 136 - Régime
de la prestation compensatoire / Section 4 - Révision de la prestation
compensatoire 1

2 B - Révision de la convention

Répertoire de droit civil / Divorce : cas de divorce Civ. - Nicolas DISSAUX - Octobre 2021

Résumé : L'article 279, alinéa 3, in fine , énonce que les époux peuvent
également demander la révision de la prestation compensatoire en l'absence
de clause de révision, sur le fondement des articles 275 (révision des modalités
de paiement de la prestation compensatoire sous forme de capital), 276-3 (
révision

Plan : Titre 1^{er} - Divorces consensuels / Chapitre 2 - Consentement mutuel
homologué par un juge / Section 2 - Prononcé du divorce / Art. 1^{er} - Effets / § 2 -
Modification des effets / B - Révision de la convention

1 **Parcourez la liste de résultats** et grâce au résumé du document, appréciez la pertinence des documents proposés puis cliquez sur le document de votre choix, vous accédez directement au document qui vous intéresse.

2 **La barre d'onglets** en haut de la liste de résultats permet de sélectionner le type de fonds recherché en fonction de votre usage.

3 **Profitez des filtres** par catégorie documentaire et par date. Cochez pour filtrer .

Retour au
sommaire



Exploitez la liste de résultats

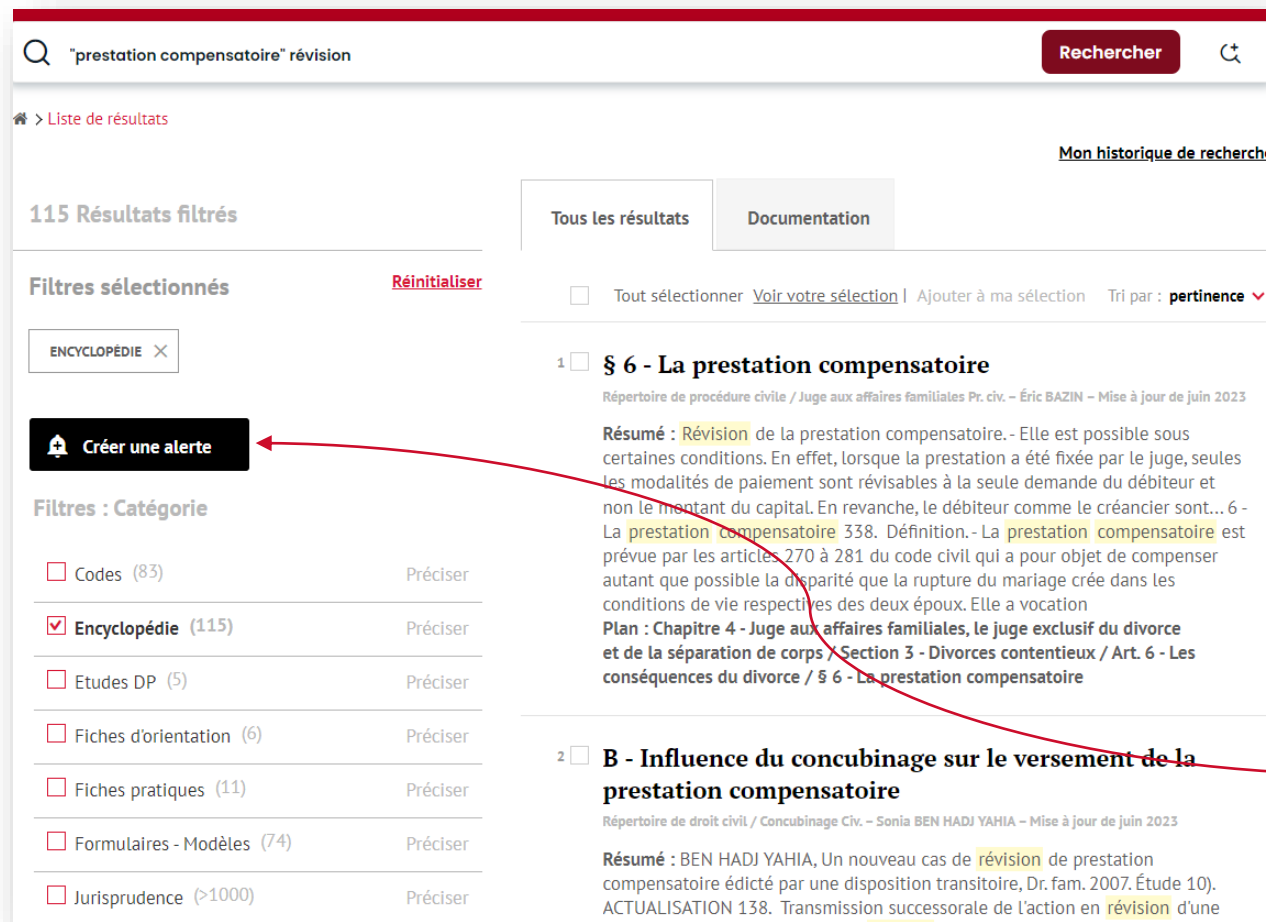
Affiner sa recherche

The screenshot shows a search results page for 'prestation compensatoire revision'. The interface includes a search bar at the top with a 'Rechercher' button. Below the search bar, there's a breadcrumb 'Liste de résultats' and a 'Mon historique de recherche' link. The main content area is divided into two columns. The left column contains filters: '4 Résultats filtrés', 'Filtres sélectionnés' (REVUES, AJ FAMILLE, 2023), 'Créer une alerte', and two filter sections: 'Filtres : Catégorie' (with 'Revues' selected) and 'Filtres : Date'. The right column shows search results, with a 'Documentation' tab and a 'Tout sélectionner' option. The results are sorted by 'pertinence'. Callouts 1-5 point to: 1. Filter categories, 2. 'Préciser' link, 3. 'Réinitialiser' link, 4. Sort by pertinence, and 5. 'Mon historique de recherche' link.

- 1 • Vous pouvez affiner votre liste de résultats grâce au menu de gauche en sélectionnant un ou plusieurs critères : **Filtres Catégorie, Filtres Date**
- 2 • Choisissez un fonds spécifique en cliquant sur « **Préciser** ».
- 3 • Pour revenir à la liste de résultat initiale , il vous suffit de décocher le filtre ou de **réinitialiser**.
- 4 • **Les résultats sont classés par pertinence**, vous pouvez réorganiser la liste de résultats par **date**.
- 5 • Accédez à votre **historique de recherche** pour un accès simple et rapide aux dernières recherches.

Créer des alertes sur vos recherches

La fonctionnalité « Alerte » nécessite la création d'un compte personnel (si vous disposez des droits) et elle permet d'être alerté par email à chaque actualisation de tous les fonds qui comprennent les termes de votre recherche.



Search interface showing results for "prestation compensatoire" révision. The interface includes a search bar, a "Rechercher" button, and a list of results. A red arrow points from the "Créer une alerte" button to the search results.

115 Résultats filtrés

Filtres sélectionnés: ENCycLOPÉDIE

Créer une alerte

Filtres : Catégorie

- Codes (83) Préciser
- Encyclopédie (115) Préciser
- Etudes DP (5) Préciser
- Fiches d'orientation (6) Préciser
- Fiches pratiques (11) Préciser
- Formulaires - Modèles (74) Préciser
- Jurisprudence (>1000) Préciser

1 § 6 - La prestation compensatoire

Résumé : Révision de la prestation compensatoire. - Elle est possible sous certaines conditions. En effet, lorsque la prestation a été fixée par le juge, seules les modalités de paiement sont révisables à la seule demande du débiteur et non le montant du capital. En revanche, le débiteur comme le créancier sont... 6 - La prestation compensatoire 338. Définition. - La prestation compensatoire est prévue par les articles 270 à 281 du code civil qui a pour objet de compenser autant que possible la disparité que la rupture du mariage crée dans les conditions de vie respectives des deux époux. Elle a vocation

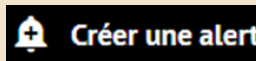
Plan : Chapitre 4 - Juge aux affaires familiales, le juge exclusif du divorce et de la séparation de corps / Section 3 - Divorces contentieux / Art. 6 - Les conséquences du divorce / § 6 - La prestation compensatoire

2 B - Influence du concubinage sur le versement de la prestation compensatoire

Résumé : BEN HADJ YAHIA, Un nouveau cas de révision de prestation compensatoire édicté par une disposition transitoire, Dr. fam. 2007. Étude 10). ACTUALISATION 138. Transmission successorale de l'action en révision d'une



Comment créer une alerte?

1. Se connecter avec son compte personnel
2. Lancer sa recherche sur le portail
3. Paramétrer le filtre « Catégorie » (facultatif)
4. Cliquez sur le bouton 

Exploiter les fonctionnalités

La signification des icônes

Vous avez accès à plusieurs fonctionnalités dans votre lecture grâce au bandeau fixe en haut de page de chaque document.



Imprimer	Télécharger (différents formats sont proposés)	Envoyer par email	modifier la taille du texte	Mettre un document en plein écran	Enregistrer des dossiers dans votre compte personnel	Copier l'URL de la page
-----------------	--	--------------------------	------------------------------------	--	---	--------------------------------

Partie III

Vous accompagner au quotidien



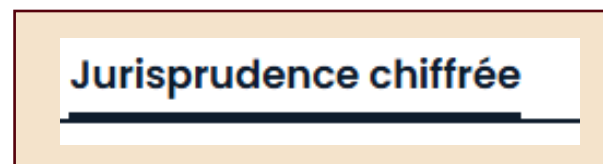
La Jurisprudence chiffrée

Avec la Jurisprudence chiffrée, gagnez en temps et en efficacité dans la recherche d'informations chiffrées.

4 modules sont proposés dans votre abonnement : **Baux commerciaux**, **Préjudice Corporel**, **Prestation compensatoire** et **Social**

The screenshot shows the Dalloz Avocats website interface. At the top, there is a red navigation bar with the logo 'DALLOZ Avocats.' and links for 'L'appel expert' and 'EDITIONS D.'. Below the navigation bar, there is a secondary menu with categories: 'Actualité', 'Codes Dalloz', 'Documentation', 'Jurisprudence', 'Outils', 'Services', and 'Aide'. The 'Outils' menu is expanded, showing sub-items: 'Annuaire', 'Check-lists', 'Données chiffrées', 'e-Procédures', 'Formulaires', 'Infographies', and 'Jurisprudence chiffrée'. Below this, there is a search bar with the text 'Rechercher dans Jurisprudence chiffrée'. The main content area displays a grid of links for 'Jurisprudence chiffrée - Baux commerciaux' and 'Jurisprudence chiffrée - Droit social'. Under 'Baux commerciaux', there are links for 'Indemnités d'éviction', 'Indemnités d'occupation', and 'Loyers commerciaux'. Under 'Droit social', there are links for 'Indemnités de licenciement', 'Accidents du travail', and 'Préjudices corporels'. A separate section for 'Jurisprudence chiffrée - Droit de la famille' includes a link for 'Prestations compensatoires'. At the bottom left, a small red text fragment reads 'CIV. 2^e 3 (MISE À JOUR) FS-B+R, n° 71-11.905'.

Pour accéder aux modules de recherche ,allez dans la barre de menu dans Outils ensuite cliquez sur :



La Jurisprudence chiffrée (suite)

Avec la Jurisprudence chiffrée, gagnez en temps et en efficacité dans la recherche d'informations chiffrées.



Thème : **Droit de la famille** Sujet : **Prestations compensatoires**

» Droit de la famille » Prestations compensatoires

Alimentation de la base suspendue

La Cour de cassation ne communique plus les arrêts relatifs aux montants de prestation compensatoire depuis juin 2017 au motif que l'accès aux décisions de justice doit se faire dans le respect de la vie privée des personnes concernées (C. org. jud. art. L 111-13 issu de la loi pour une République numérique).

Cette situation, que nous pensions très temporaire, perdue malheureusement. Nous mettons tout en œuvre pour trouver une solution et restons dans l'attente des décrets d'application de la Loi Lemaire.

Vous pouvez rechercher des documents par un ou plusieurs des critères suivants :

Mots recherchés

Décisions recherchées
Du jusqu'au
Cour d'appel **toutes les CA**
Formation **toutes les formations**
Juridiction 1er degré

Informations sur le couple
Durée du mariage entre ans et ans
Cas de divorce **Tous les cas**

Prestation
Capital entre € et €
OU
Rente viagère entre € et €

Situation de l'époux
Age entre ans et ans
Revenus entre € et €
Profession

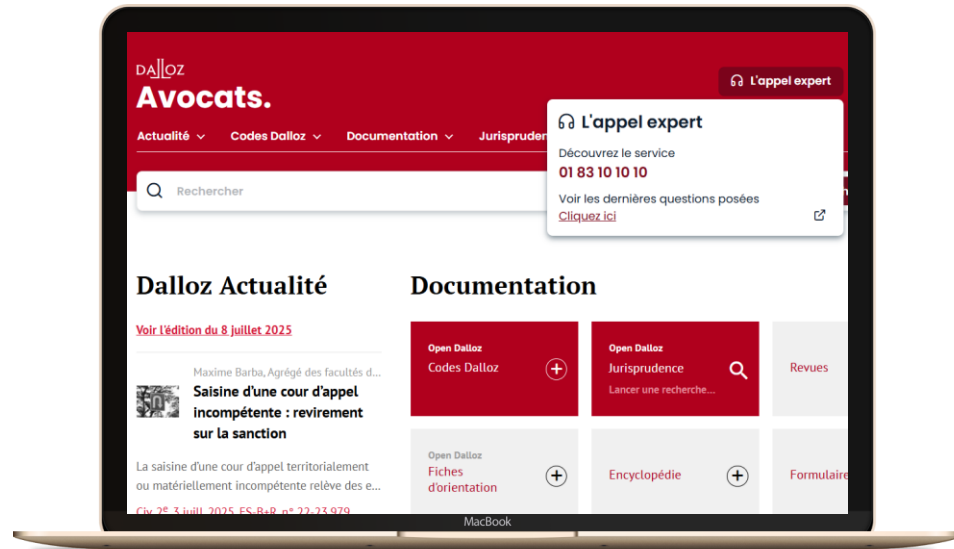
Situation de l'épouse
Age entre ans et ans
Revenus entre € et €
Profession

Renseignez des critères de recherche tels que la **date**, la **cour d'appel**, le montant des indemnités, la localisation et vous obtenez les **cas de jurisprudence** qui correspondent à celui recherché.

L'appel expert (en option)

L'appel expert est le service de renseignement juridique par téléphone ou par écrit.

Nos experts Dalloz répondent sur la base des fonds documentaires du premier groupe français d'édition juridique, dans tous les domaines du droit.



Comment contacter NOS EXPERTS ?

Allez sur la barre de menu en haut à droite de votre écran et cliquez sur l'onglet **L'appel expert**

OU

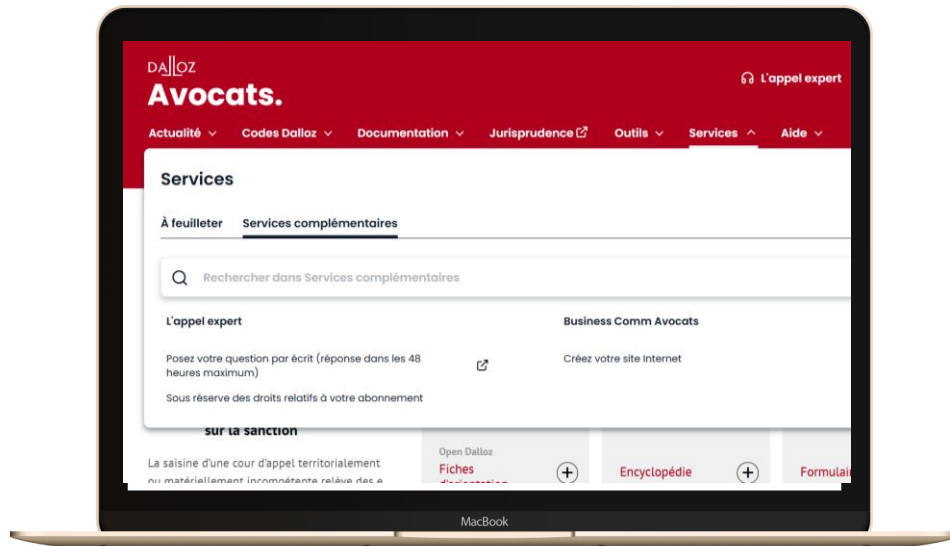
Par l'onglet **Services** la barre de menu, sélectionnez le sous menu Services complémentaires **L'appel expert**

Contactez votre expert par téléphone ou par écrit (formulaire)

L'appel expert (en option)

Consultez votre expert par téléphone ou par écrit

Comment contacter NOS EXPERTS ?



Appelez L'appel expert au 09 69 36 92 20 (prix d'un appel local), du lundi au vendredi, de 9h à 18h.

- **Posez votre question à notre expert** et obtenez une **réponse immédiate** ...Si votre question nécessite une **recherche approfondie**, nous vous garantissons une **réponse sous 48h**.
- **Recevez**, sur simple demande, un **extrait de documentation**.



L'offre Dalloz Avocats.fr

Un **portail documentaire unique** pour une **approche experte et opérationnelle** dans tous les domaines du droit

Des contenus de référence

- **41** modules thématiques couvrant tous les domaines du droit (**12** matières **Dalloz**, **21** **ELnet**, **8** **Navis**) comprenant notamment :
- Plus de **70 Codes Dalloz commentés et annotés**
- **40** ouvrages de référence (**Dalloz Action**, **Dalloz Référence**)
- **29 revues** et leurs archives numériques
- **17 répertoires**
- **29 Mémentos** Francis Lefebvre



Retrouvez l'ensemble de nos offres sur :

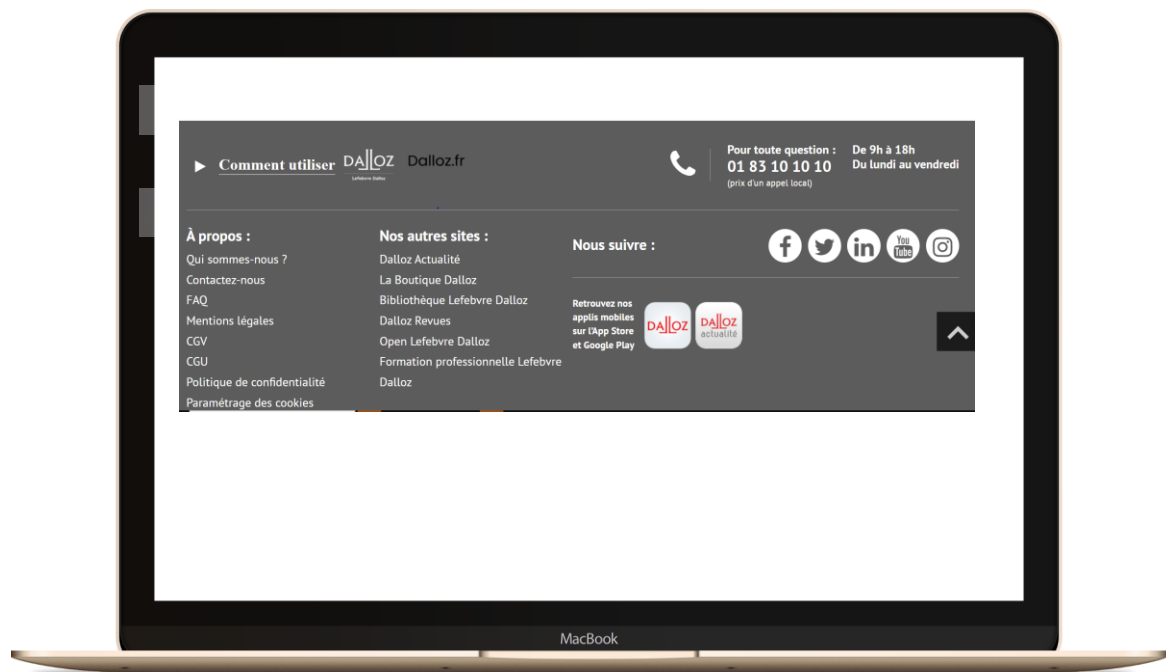
<https://boutique.lefebvre-dalloz.fr/marques/dalloz.html>



Contactez-nous

Nos coordonnées

Dans la **page d'accueil**, tout en bas de l'écran dans le menu « **A propos** » cliquez sur « **Contactez-nous** »



Relations clientèle et Support technique
Tél. : 01 83 10 10 10 (prix d'un appel local)



Service clientèle : SRC@lefebvre-dalloz.fr

Merci de votre confiance



Lefebvre Dalloz